



S.N.E.T.A.P.-F.S.U.

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

Secteur Pédagogie et Vie Scolaire

A Paris le 30 septembre 2019

A Monsieur J.COPPALLE,
Sous Directeur de l'enseignement supérieur

Monsieur,

nous vous prions de trouver ci dessous les remarques/ propositions du SNETAP-FSU concernant les projets de réforme des référentiels des BTSA Viticulture Oenologie et Technico-commercial.

Nous rappelons notre opposition à la semestrialisation (et aux incitations de la DGER quant à son développement) et aux BTSA évalués uniquement en CCF amenant à des BTS « maison » sans régulation nationale du niveau d'exigence.

Nous demandons également, à ce que cette réforme ne se fasse pas à moyens constants notamment pour prendre en compte les BTSA à 2 sections qui ne seront pas rénovés à la même période

Nous considérons que la consultation a été tardive puis précipitée. Elle doit être prolongée. Prévue initialement en janvier 2020 puis lancée en pleine période de rentrée, elle n'a pas permis aux équipes de se réunir et de porter une réflexion sur le projet. Alors que la mise de ces référentiels ne se fera qu'en septembre 2022...où est l'urgence ?

Le SNETAP-FSU vous demande de reporter l'étude de ces projets au CNEA du mois de novembre.

Au nom de l'autonomie, nous considérons que, par cette réforme, c'est une dérégulation qui se poursuit. Pour nous c'est un élément majeur car le cadre des grilles horaires pour ce diplôme servira de cadre pour tous les autres. La logique de suppression des seuils se poursuit également...sans seuil obligatoire de sécurité, par exemple, pour l'agro-équipement en BTS VITI, comment assurer des pratiques en sécurité ? . Nous demandons, a minima, la mise en place de seuils de sécurité obligatoires pour les disciplines concernées. Nous contestons l'absence d'indication de répartition horaire dans les modules. Nous demandons que la pluridisciplinarité soit affectée par discipline.

Nous considérons que l'augmentation générale des heures d'enseignement non affectées



n'est pas la bonne solution.

Nous constatons que les attendus de ces référentiels sont trop légers et l'annonce que des précisions seront données dans des documents d'accompagnement que nous ne connaissons pas ne nous satisfait pas. Enfin, nous considérons que les modalités d'évaluation manquent de repères, de précisions.

Pour continuer, nous observons que l'accompagnement des élèves en difficulté est de nouveau oublié dans ces projets de référentiel. Alors que nous constatons chaque année un afflux croissant de bacheliers professionnels dans nos classes de BTSA, étudiants qui, pour certains, rencontrent d'importantes difficultés voire démissionnent en cours de formation, ces projets de référentiels ignorent totalement ces élèves et ne prévoient en aucun cas une mise à niveau, un accompagnement personnalisé...

Dans le contexte actuel de manque de visibilité et de difficulté de recrutement, nous souhaitons que ces nouveaux BTSA soient portés par une campagne de communication beaucoup plus ambitieuse et concrète que l'Aventure du Vivant saisons 1 et 2. Une des faiblesses reconnue de ces BTSA et notamment le BTS TC est la méconnaissance des équipes de lycée, des futurs étudiants, des parents de l'existence de ces formations. Pour réussir, cette réforme devra donc être accompagnée d'un vaste plan de communication ciblé sur ces formations.

Pour donner du sens aux enseignements, il y a la volonté de mettre les disciplines générales "au service" des enseignements professionnels. Cet objectif, peut-être pertinent, ne prend pas en compte le nécessaire travail d'organisation de la formation et d'intégration de ces collègues dans la filière. Le "tout CCF" va aussi entraîner un travail administratif très important, qui va s'en charger ?

Si nous sommes clairement opposés à cette modalité d'évaluation, pour cette modalité d'organisation, nous rappelons la nécessité de mettre en place une décharge pour l'enseignant chargé de la gestion et du pilotage des CCF ainsi que l'attribution d'une dotation de 1500 € par établissement afin de pouvoir payer les frais de déplacements des jury extérieurs et les frais de corrections des rapports par exemple...c'est une situation qui existe pour les établissements en expérimentation LMD.

Malgré le report du délai de fin de la consultation, nous rappelons que les équipes n'ont pas pu dégager un temps suffisant pour étudier et commenter ce projet de réforme du BTSA VITI et TC, voici tout de même quelques remarques :

Remarques concernant le BTS VITI-OENO

- nous contestons la suppression de l'histoire géographie en pluridisciplinarité. Pourquoi se priver de l'analyse tant historique que géographique sur l'évolution, l'organisation de la filière viti-vinicole ?
- nous demandons à ce que la pluri chimie/oenologie en M5 soit dédoublée

Remarques concernant le BTS TC

- BTS à forte orientation relation client très/ trop proche du BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NRDC)
- Peu de place clairement identifiée pour la technologie (où est le produit ?)
- Les attendus sont souvent très peu explicites ce qui va rendre l'évaluation difficile
- Beaucoup de terme en anglais
- La bière fait-elle bien partie des Produits de l'Alimentation ?
- La dénomination "option Produits de l'Alimentation " est-elle pertinente dès lors que le BTS-TC est une option du BTSA ?
- La LV2 reste facultative alors que la rénovation du BTS-TC est l'occasion de la réintégrer ce qui permettrait de nous démarquer des BTS de l'éducation Nationale : Management Commercial Opérationnel (MCO) & Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NRDC)
- Dès lors qu'il y-a tentative de passage en force sur la semestrialisation, prévoir une épreuve terminale à la fin de la première année et de la deuxième année afin d'assurer un minimum d'harmonisation du niveau d'exigence.
- Le travail administratif (organisation de la formation et de l'évaluation) devient encore plus important, quels moyens sont prévus pour assurer ses taches.

Restant à votre disposition pour tout échange.

Cordialement

Pour le SNETAP-FSU

Yoann VIGNER
Secrétaire national
Secteur Pédagogie et Vie scolaire